RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS RELATIFS AU RAPPORT FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE POUR L'ANNÉE 2020

(article 176.2.2 du Code municipal du Québec)

Conformément à la loi, ce rapport traite des faits saillants sur le rapport financier et le rapport du vérificateur de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2020.

Les états financiers 2020 ont été vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton SENCRL.

Un excédent de 1 296 090 \$ a été réalisé en 2020. L'excédent non affecté s'élève maintenant à 1 808 459 \$. Un montant de 518 990 \$ a été affecté au budget 2020. Le montant disponible au fonds de roulement s'élève à 160 393 \$. Sur le total de 500 000 \$ constituant ce fonds, un montant de 339 607 \$ reste affecté au paiement de la construction du nouveau Complexe municipal.

La Municipalité a investi un montant de 873 819 \$ en immobilisation. Les projets d'envergure qui ont été réalisés sont : le pavage de la rue Gilmore, la construction de la piste cyclable sur le rang de la Montagne, l'agrandissement du terrain de tennis double, l'achat du terrain du 64, rue Bessette ainsi que la démolition de la résidence qui s'y trouvait, le remplacement des quatre unités de climatisation de la salle du haut au Centre communautaire par des unités de climatisation et de chauffage et le remplacement des pompes et l'ajout d'un panneau de contrôle à la station de pompage d'eaux usées de la rue Marcel-Arbour.

La dette de la Municipalité s'élève à 823 301 \$. De ce montant, le Gouvernement du Québec remboursera la somme de 292 600 \$.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le rapport financier consolidé ainsi que le sommaire de l'information financière consolidée sur le site Internet de la Municipalité, dans la section Finances.

Suzanne Boulais, mairesse Le 7 juin 2021